



MN/SC

## COMMUNIQUÉ

Rémy Pflimlin, directeur général des Nouvelles Messageries de la Presse parisienne (NMPP) s'était engagé le 20 juin dernier à négocier dans le cadre du plan « Défi 2010 » le maintien d'un Centre national de traitement des publications. Les discussions devaient notamment prendre en compte la charge de travail afférente aux filières « publications » et « quotidiens », ainsi que le maintien de toutes les Agences régionales des Messageries (ARM) en tant que structures de niveau 1.

Les vacances terminées, il décide de passer outre cette étape de négociations en reniant ses engagements pour imposer son « plan ». Ainsi, le 16 septembre prochain, il convoque d'une manière unilatérale les élus du Comité central d'Entreprise (CCE) des NMPP pour faire avaliser au plus vite le plan en l'état.

Cette politique du fait accompli qui interdit la tenue de vraies négociations est intolérable !

L'attitude de la direction générale des NMPP vient certainement du fait que notre organisation syndicale est porteuse d'un projet industriel sérieux qui engendrerait d'importantes économies.

Ce passage en force de la direction témoigne de la position inconfortable pour ceux qui ont initié ce plan. N'ont-ils pas assuré aux éditeurs que ce dernier serait applicable de A à Z ?

En réalité, Rémy Pflimlin et son directeur de la logistique, Bernard Terrade ne supportent pas que la CGT soit en capacité, comme elle l'a toujours été, de proposer une solution alternative.

La direction portera l'entière responsabilité des conséquences néfastes de sa politique, à savoir une dégradation du système de distribution.

Le plan « Défi 2010 » est un leurre, les économies promises aux éditeurs seront éphémères. Tous les plans qui ont concerné les NMPP depuis 1993 n'ont été réalisés qu'à la hauteur de 50 % des objectifs fixés, dans la mesure où ils ont toujours été surestimés.

Par ailleurs, la redevance de l'opérateur des NMPP, Arnaud Lagardère, est suspendue en partie jusqu'à la fin du plan, c'est à dire en 2010.

En 2011, de quel argument usera la direction générale des NMPP pour justifier le résultat qui sera largement en dessous de son engagement et rétablir la redevance annuelle de 17 millions d'euros pour l'opérateur ?

Tous les acteurs de la profession comprendront que la CGT ne peut se compromettre dans cette mascarade. Dans ces conditions, elle ne participera pas au CCE le 16 septembre si d'ici cette date, la direction générale ne retrouve pas le chemin de la raison. Elle appelle dès aujourd'hui à la mobilisation de tous les salariés de la profession pour faire barrage au démantèlement programmé du système coopératif de distribution.

Il est encore possible d'éviter un conflit dont la presse n'a nullement besoin aujourd'hui.

Les éditeurs ont conscience que le système de distribution de notre pays est le moins coûteux d'Europe et le plus efficace du monde. Aussi, nous les appelons à mesurer les enjeux et à demander à la direction générale des NMPP de négocier sérieusement.